

Méthodes qualitatives 2 – L'entretien biographique

Anne Revillard

Master 1 Sociologie – Sciences Po –2016-2017

Présentation et objectifs du cours	2
Travail attendu	2
Calendrier de travail	2
Validation	3
Bibliographie indicative	3
Calendrier des séances	4
Bibliographie générale	8
Fiche pratique n°1 : Comment trouver une personne pour faire un entretien, et comment formuler sa demande ?	12
Fiche pratique n°2 : Préparer une grille/un guide d'entretien	14
Fiche pratique n°3 : La conduite de l'entretien.....	15
Fiche pratique n°4 : La prise de notes en sortie d'entretien	18
Fiche pratique n°5 : La transcription de l'entretien.....	19
Fiche pratique n°6 : Conseils pour la rédaction du compte-rendu individuel d'entretien (portrait).....	21
Fiche pratique n°7 : Préparation des comptes rendus collectifs (travaux dirigés dans le cadre du cours)	25

Présentation et objectifs du cours

Ce cours vise à familiariser les étudiant.e.s avec la méthode de l'entretien biographique, forme d'entretien semi-directif compréhensif au cours duquel le/la sociologue sollicite une personne pour que celle-ci lui raconte son expérience vécue en relation avec le thème de l'enquête sociologique. Il s'agit à la fois d'apprendre à manier cette technique d'enquête et de comprendre son utilité pour l'analyse sociologique. La première séance est dédiée à une présentation générale de la méthode, de ses origines et de ses usages actuels en sociologie. Deux séances sont ensuite consacrées à la pratique de l'entretien (préparation et conduite de l'entretien) et à l'analyse de la relation d'enquête. Les séances suivantes sont consacrées à l'analyse méthodologique et sociologique des entretiens : réflexion sur le statut de la parole, rédaction de portraits, analyse sociologique d'un corpus d'entretiens, écriture d'un compte-rendu d'entretien.

Le cours prend appui sur la réalisation par chaque étudiant.e d'un entretien biographique autour d'une des thématiques suivantes : vie professionnelle, migrations, carrières militantes, identité sexuelle minorisée. Bien que les entretiens soient réalisés individuellement, leur préparation (préparation du guide d'entretien) et une partie de leur analyse se fait par groupes organisés autour de chacune de ces thématiques. Chaque groupe procède également à la lecture et à la présentation en classe de travaux sociologiques déjà réalisés à partir d'entretiens biographiques sur sa thématique.

Travail attendu

- Lecture des textes conseillés au fil des séances (disponibles sur le drive)
- Participation aux cours : assiduité obligatoire
- Coordination entre étudiant.e.s pour organiser des groupes de travail cohérents par thématiques (utilisation du document collaboratif comme support des échanges)
- Réalisation d'un entretien biographique :
 - o Recherche d'un.e enquêté.e en lien avec la thématique choisie
 - o Préparation du guide d'entretien en groupe et présentation
 - o Réalisation et transcription de l'entretien (individuelles)
 - o Rédaction du portrait de l'enquêté.e (individuelle) (cf fiche n°6)
 - o Analyse collective des entretiens par thèmes (en groupe) (cf fiche n°7)
- Présentation en classe d'exemples d'usages de l'entretien biographique dans les travaux sociologiques existants en lien avec le thème retenu (en groupe)
- Rédaction d'un compte-rendu individuel et d'un compte-rendu collectif

Calendrier de travail

- **Dès que possible, et au plus tard pendant la première semaine de cours** : intégrer un groupe thématique ; plus le travail sera coordonné dès le départ, plus la rédaction du CR collectif sera simple. NB : les premières présentations par groupes ont lieu à la **séance 3**
- **Avant la séance 2** : Lire ce support de cours. L'enseignement fonctionnera à partir de cette séance sous le format du cours inversé : le contenu du support de cours est

supposé connu, il ne sera pas présenté tel quel à l'oral. En revanche, vous êtes invité.e à venir en cours avec des questions sur la base de votre lecture de ce support de cours.

- **Pour la séance 3** : préparer en groupe une présentation de 10 minutes maximum avec des idées de thèmes, concepts et ressorts d'analyse en lien avec la thématique du groupe, à partir des textes lus.
- Avant la **séance 4** (et si possible plus tôt) : avoir trouvé une personne qui ait confirmé sa disponibilité pour réaliser l'entretien, avoir préparé collectivement le guide d'entretien qui fera l'objet d'une présentation par groupe lors de cette séance (cf fiche n°2)
- **Entre la séance 4 et la séance 5** (intersemestre) : réaliser et transcrire l'entretien ; rédiger le compte-rendu d'entretien individuel (à rendre à la séance 5 et à envoyer également aux membres de votre groupe, ainsi que la transcription intégrale de votre entretien). Pour la séance 5, se préparer à présenter de façon synthétique à son groupe l'analyse méthodologique de son entretien. Commencer le travail collectif en suivant les indications de la fiche n°7
- **Entre la séance 5 et la séance 8** :
 - Rédaction du rapport collectif (analyse d'un corpus d'entretiens sur le thème choisi)
 - Présentation du travail de groupe à la classe

Validation

- Présentations collectives en classe :

- Séance 3 : présentation théorique (10 minutes maximum)
- Séance 4 : présentation de la grille d'entretien (10 minutes maximum), à projeter en classe et à amener en 17 exemplaires papiers.
- Séances 5 à 8 : présentation par groupes des entretiens et du travail collectif (30 minutes)
- **Compte-rendu d'entretien individuel** : à rendre à la séance 5 (janvier)
- **Compte-rendu collectif** (analyse du corpus d'entretiens de chaque groupe) : à rendre à la séance 8

Les travaux collectifs (présentations en classe 30% + CR collectif 30%) comptent pour 60% de la note finale, et les travaux individuels pour 40%.

Bibliographie indicative

Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris: Nathan - 128.

Blanchet, A., & Gotman, A. (2005). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Paris: Nathan - 128.

Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*. Paris: Nathan.

Kaufmann, J.-C. (2011). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan - 128.

Penef, J. (1990). *La méthode biographique. De l'Ecole de Chicago à l'histoire orale*. Paris: Armand Colin.

Calendrier des séances

Séance 1 : L'entretien biographique en sociologie : définition, origines et usages

Définition des objectifs du cours et des modalités de validation, organisation des groupes. Présentation des principes généraux, des origines et des usages de l'entretien biographique en sociologie.

Lectures conseillées :

Becker, H. S. (1986). Biographie et mosaïque scientifique. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, (62/63), 105–110.

Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, (62/63), 69–72.

Organisation du travail en groupe – présentation des thématiques possibles

- Vie professionnelle : entretien centré sur la trajectoire professionnelle, quel que soit le métier (focale possible sur les inégalités, notamment de genre – articulation avec la vie conjugale et familiale);
- Migration : entretien centré sur un parcours migratoire
- Carrières militantes : entretien centré sur le processus d'engagement dans une ou plusieurs organisation(s) politique(s) (association, syndicat, parti...)
- Processus de construction identitaire autour d'identités sexuelles minorisées (ex. lesbienne, gaie, bie).

Séance 2 : Pratique de l'entretien et analyse de la relation d'enquête (1) : la préparation de l'entretien

L'entretien comme interaction sociale : la relation d'enquête

Préparation de l'entretien : documentation préalable, échantillonnage et modalités de prise de contact, formulation d'une demande d'entretien, analyse des réactions, préparation du guide d'entretien.

Lectures conseillées :

Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M., & Willemez, L. (1994). S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. *Genèses*, (16), 114–132.

Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, (6), 125–143.

Demazière, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction : négociations, contre-interprétations, ajustements de sens. *Langage et Société*, (123), 15–35.

Séance 3 : Pratique de l'entretien et analyse de la relation d'enquête (2) : la conduite de l'entretien

Conduite de l'entretien, prise de notes, questionnement et relances. Gestion des silences, recadrage.

Prise de notes en sortie d'entretien. Transcription.

Principes généraux de l'analyse : rédaction d'un portrait, analyse thématique.

Lectures conseillées :

Mayer, N. (1995). L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde. *Revue Française de Sociologie*, 36, 355–370.

Pruvost, G. (2008). La production d'un récit maîtrisé : les effets de la prise en note des entretiens et de la socialisation professionnelle. Le cas d'une enquête dans la police. *Langage et Société*, (123), 73–86.

Séance 3 : Présentations collectives théoriques

Dans ces présentations de 10 minutes maximum, je vous demande de commencer à identifier, pour la thématique de votre groupe, les thèmes plus précis qui peuvent être explorés à partir d'entretiens biographiques, ainsi que des exemples de concepts développés et/ou mobilisés dans le cadre d'études par entretiens biographiques autour de la thématique de votre groupe. Pour cela, je vous suggère quelques lectures pour chaque thématique, mais n'hésitez pas à compléter la bibliographie. L'exposé ne doit donc pas être centré sur les textes même s'il va y faire référence. Il s'agit de faire un usage stratégique des textes pour y identifier des thèmes et des concepts qui pourraient vous être utiles dans le cadre de vos entretiens, aux étapes de la construction du guide d'entretien (prochaine séance) et de l'analyse. Cette lecture sera toutefois aussi l'occasion de vous familiariser avec différents procédés d'écriture sociologique à partir d'entretiens biographiques.

• Migrations

Textes proposés :

Sayad Abdelmalek, 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil - Liber. Extraits : « La faute originelle et le mensonge collectif » et « Les trois âges de l'émigration »

Lendaro Annalisa, 2013, « Inégalités sur le marché du travail entre deux générations d'immigré-e-s Ce que l'action publique fait aux parcours de vie », *Revue Française de Sociologie*, vol. 54, n° 4, p. 779-806.

• Vie professionnelle

Textes proposés :

Hélaridot Valentine, 2009, « Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels », *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti éd., Paris, La Découverte, p. 160-167.

Marry, Catherine, and Irène Jonas. 2005. "Chercheuses entre deux passions. L'exemple des biologistes." *Travail, genre et sociétés* N° 14(2):69.

Références complémentaires :

Boni-Le Goff, Isabel. 2012. « «Ni un homme, ni une femme, mais un consultant. » régimes de genre dans l'espace du conseil en management. » *Travail et Emploi* (132):21–34.
 Hélaridot, Valentine. 2006. « Parcours Professionnels et Histoires de Santé : Une Analyse Sous L'angle Des Bifurcations. » *Cahiers internationaux de sociologie* (120):59–83.
 Marry Catherine, 2004, *Les femmes ingénieurs : une révolution respectueuse*, Paris, Belin.

- **Identités sexuelles minorisées**

Textes proposés :

Descoutures Virginie, 2009, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF/Le Monde. Chapitre 3 « Maternité et conjugalité »
 Le Talec Jean-Yves, 2013, « Questions sur une sexualité gratuite. Récit d'un ouvrier gai », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 3, p. 477 - 484.

- **Carrières militantes**

Textes proposés :

Fillieule Olivier, 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, p. 199-215.
 Broqua Christophe, 2006, *Agir pour ne pas mourir! Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po. Chapitre 5 « L'activisme comme mode de mise en cohérence »
 Pagis Julie, 2011, « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie », *Politix*, vol. , n° 93, p. 93-114.

Références complémentaires :

Havard-Duclos Bénédicte et Nicourt Sandrine, 2005, *Pourquoi s'engager? Bénévoles et militants dans les associations*, Paris, Payot.
 Pagis Julie, 2014, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences po / Sociétés en mouvement.
 Jacquemart, Alban. 2015. *Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*. Rennes: PUR/Archives du féminisme.

Séance 4 : Guides d'entretiens

Présentation des guides d'entretiens

Pour cette séance, vous devez avoir préparé en groupe vos guides d'entretien. Ceux-ci pourront varier d'un.e membre du groupe à l'autre, mais essayez d'avoir un noyau de thématiques et de questions communes : cela facilitera ensuite la préparation du compte-rendu collectif (dans la présentation, vous pouvez distinguer le « noyau » des variantes individuelles).

Pour préparer le guide d'entretien, suivez les indications de la fiche n°2.

En vue de la présentation, amenez 17 exemplaires papier du guide d'entretien (je peux les imprimer si besoin (envoi la veille)) et projetez-le en cours.

Dans la présentation, décrivez les grands thèmes de votre grille, en expliquant les choix auxquels vous avez éventuellement procédé dans la sélection des thèmes. Projetez/distribuez le guide final (la liste des questions à poser à votre enquêté.e), en expliquant au fur et à mesure les questions sociologiques sous-jacentes. Donnez un ou deux exemple(s) de formulation de question sur laquelle vous avez hésité. Présentez la première question en

expliquant sa logique (pourquoi ce choix).

Les présentations ne devront pas excéder 10 minutes. Chaque présentation sera suivie de 10 minutes de discussion, visant à améliorer le guide présenté.

Séance 5 : L'analyse des entretiens biographiques (1)

- Remise des CR individuels en version papier et numérique

Migrations - Présentation de groupe : entretiens et travail collectif (30 minutes maximum)

- Chaque membre du groupe présente pendant 5 minutes maximum son entretien (focale sur l'analyse méthodologique) (20 minutes)
- Présentation du travail collectif : démarche de comparaison, grands axes d'analyse (10 minutes)

Séance 6 : L'analyse des entretiens biographiques (2)

Vie professionnelle - Présentation de groupe : entretiens et travail collectif (30 minutes maximum)

- Chaque membre du groupe présente pendant 5 minutes maximum son entretien (focale sur l'analyse méthodologique) (20 minutes)
- Présentation du travail collectif : démarche de comparaison, grands axes d'analyse (10 minutes)

Séance 7 : L'analyse des entretiens biographiques (3)

Carrières militantes - Présentation de groupe : entretiens et travail collectif (30 minutes maximum)

- Chaque membre du groupe présente pendant 5 minutes maximum son entretien (focale sur l'analyse méthodologique) (20 minutes)
- Présentation du travail collectif : démarche de comparaison, grands axes d'analyse (10 minutes)

Séance 8 : Bilan et conclusions

Identités sexuelles minorisées - Présentation de groupe : entretiens et travail collectif (30 minutes maximum)

- Chaque membre du groupe présente pendant 5 minutes maximum son entretien (focale sur l'analyse méthodologique) (20 minutes)
- Présentation du travail collectif : démarche de comparaison, grands axes d'analyse (10 minutes)

Bibliographie générale

Ouvrages et articles méthodologiques

Auriat N., 1996, *Les défaillances de la mémoire humaine. Aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*, PUF/INED ;

Becker Howard S, 1986, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, p. 105-110.

Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris: Nathan - 128.

Blanchet, A., & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris: Nathan - 128.

Bessin Marc, Bidard Claire et Grossetti Michel éd., 2009, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.

Bidard Claire, 2006, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 1, p. 29-57.

Bold Christine, 2014, *Using narrative in research*, Los Angeles, Sage.

Bourdieu Pierre, 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, p. 69-72.

Demazière, 2013, « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie*, n° 3, p. 333-347.

Demazière Didier, 2008, « L'entretien biographique comme interaction : négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage et société*, n° 123, p. 15-35.

Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*. Paris: Nathan.

Demazière Didier, Brossaud Claire et Trabal Patrick, 2006, *Analyses textuelles en sociologie : logiciels, méthodes, usages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Denave Sophie, 2014, *Reconstruire sa vie professionnelle : sociologie des bifurcations biographiques*, Paris, PUF.

Dubar Claude, 1998, « Trajectoires sociales et formes identitaires », *Sociétés contemporaines*, n° 29.

Astier, Isabelle, et Nicolas Duvoux. 2006. *La Société Biographique : Une Injonction À Vivre Dignement*. Paris: L'Harmattan/Logiques sociales.

Giele Janet Z. et Elder Glen H., *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*, Los Angeles, Sage.

Hélaridot Valentine, 2009, « Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels », *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti éd., Paris, La Découverte, p. 160-167.

Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan - 128.

Mayer Nonna, 1995, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde. », *Revue Française de Sociologie*, vol. 36, p. 355-370.

Merrill Barbara et West Linden, 2009, *Using biographical methods in social research*, Los Angeles, Sage.

Michelat Guy, 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », *Revue française sociologie*, vol. 16, p. 229-247.

Müller Bertrand, 2006, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses*, n° 62, p. 93-109.

Naples, N. (2003). *Feminism and method : ethnography, discourse analysis, and activist research*. New York: Routledge.

Payet J.-P., Rostaing C. et Giulliani F., 2010, *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Peneff, J. (1990). *La méthode biographique. De l'Ecole de Chicago à l'histoire orale*. Paris: Armand Colin.

Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, 1991, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, n° 3, p. 120-133.

Pruvost Geneviève, 2008, « La production d'un récit maîtrisé : les effets de la prise en note des entretiens et de la socialisation professionnelle. Le cas d'une enquête dans la police », *Langage et société*, n° 123, p. 73-86.

Rogers Carl, 1945, « The non directive method as a technique for social research », *American Journal of Sociology*, vol. 50, n° 4, p. 279-283.

Sharp, G., & Kremer, E. (2006). The Safety Dance: Confronting Harassment, Intimidation, and Violence in the Field. *Sociological Methodology*, 36(1), 317–327.

Strauss Anselm et Corbin Juliet, 2004, *Les fondements de la recherche qualitative techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Fribourg, Academic Press.

Thomas R. J., 1993, « Interviewing important people in big companies », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 22, n° 1, p. 80-96.

Thompson Paul, 1980, « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 69, p. 249-268.

Tom Wengraf, 2001, *Qualitative Research Interviewing*, London, Sage.

Quelques exemples de travaux sociologiques prenant appui sur l'entretien biographique

Bajos Nathalie et Ferrand Michèle, 2006, « L'interruption volontaire de grossesse et la recomposition de la norme procréative », *Sociétés contemporaines*, vol. 61, n° 1, p. 91.

Boni-Le Goff, Isabel. 2012. « «Ni un homme, ni une femme, mais un consultant.» régimes de genre dans l'espace du conseil en management. » *Travail et Emploi* (132):21–34.

Botz, G., Pollak, M., & Glas-Larsson, M. (1982). Survivre dans un camp de concentration. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, (41), 3–28.

Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris: Seuil.

Cacouault-Bitaud Marlaine, 2007, *Professeurs... mais femmes : Carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au XXe siècle*, Paris, La Découverte.

Cardi Coline, 2007, « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social », *Déviance et Société*, vol. 31, n° 1, p. 3-23.

Chantraine Gilles, 2003, « Prison, désaffiliation, stigmates L'engrenage carcéral de l'« inutile au monde » contemporain », *Déviance et Société*, vol. 27, n° 4, p. 363 - 387.

Chantraine Gilles, 2004, *Par-delà les murs : expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, PUF.

Descoutures Virginie, 2009, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF/Le Monde.

Engel David M et Munger Frank W, 2001, « Re-Interpreting the Effects of Rights: Career Narratives and the ADA », *Ohio State Law Journal*, n° 285, p. 285-333.

Engel David M et Munger Frank W, 2003, *Rights of inclusion. Law and identity in the life stories of Americans with disabilities*, Chicago, University of Chicago Press.

Fleury-Steiner Benjamin, 2012, *Disposable Heroes: The Betrayal of African American Veterans*, New York, Rowman & Littlefield.

Gollac Sibylle, 2013, « Les ambiguïtés de l'ânesse masculine. Transferts patrimoniaux et transmission du statut social de génération en génération », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 4, p. 709.

Havard-Duclos Bénédicte et Nicourt Sandrine, 2005, *Pourquoi s'engager? Bénévoles et militants dans les associations*, Paris, Payot.

Hélaridot, Valentine. 2006. "Parcours Professionnels et Histoires de Santé : Une Analyse Sous L'angle Des Bifurcations." *Cahiers internationaux de sociologie* (120):59–83.

Jouanneau Solenne, 2011, « Ne pas perdre la foi dans l'imamat ». Comment se maintiennent les « vocations » d'imams bénévoles en France », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, n° 4, p. 103.

Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*. Paris: Nathan - Essais et Recherches.

Leclercq Catherine, 2011, « Engagement et construction de soi. La carrière d'émancipation d'un permanent communiste », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, n° 4, p. 127.

Leclercq Catherine et Pagis Julie, 2011, « Les incidences biographiques de l'engagement. Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, n° 4, p. 5.

Lendaro Annalisa, 2013, « Inégalités sur le marché du travail entre deux générations d'immigré-e-s Ce que l'action publique fait aux parcours de vie », *Revue Française de Sociologie*, vol. 54, n° 4, p. 779-806.

Lize Wenceslas, 2004, « Imaginaire masculin et identité sexuelle. Le jeu de rôles et ses pratiquants », *Sociétés contemporaines*, vol. 55, n° 3, p. 43.

Marry Catherine, 2004, *Les femmes ingénieurs : une révolution respectueuse*, Paris, Belin.

Muniglia Virginie et Rothé Céline, 2013, « Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autres significatifs dans le recours à l'aide sociale », *Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, p. 76-95.

Naudet, J. (2012). *Entrer dans l'élite : Parcours de réussite en France, aux Etats-Unis et en Inde*. Paris: PUF/Le lien social.

Nicole-Drancourt Chantal, 1991, *Le labyrinthe de l'insertion*, Paris, Le Documentation Française.

Pagis Julie, 2011, « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie », *Politix*, n° 93, p. 93-114.

Pagis Julie, 2014, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences po / Sociétés en mouvement.

Paranthoën Jean-Baptiste, 2014, « Déplacement social et entrées en agriculture », *Sociétés contemporaines*, vol. 96, n° 4, p. 51.

Paugam, Serge. 1993. *La Société Française et Ses Pauvres. L'expérience Du Revenu Minimum D'insertion*.

Pollak Michael, 1986, « La gestion de l'indicible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, p. 30-53.

Pollak, Michael. 1990. *L'expérience Concentrationnaire. Essai Sur Le Maintien de L'identité Sociale*.

Pudal Romain, 2012, « Travailleurs inachevés et syndicalisation paradoxale : ce que nous apprend le cas des pompiers volontaires », *Sociétés contemporaines*, vol. 87, n° 3, p. 75.

Rault Wilfried, 2007, « Se pacser et se marier ? le sens d'une combinaison », *Recherches familiales*, vol. , n° 4, p. 139-148.

Sayad Abdelmalek, 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil - Liber.

Siblot Yasmine, 2001, « La mémoire entravée. Une trajectoire de libraire et de communiste sous tension », *Sociétés & Représentations*, n° 11, p. 95-119.

Testenoire Armelle, « Les carrières féminines : contingence ou projet ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 5, n° 1, p. 117-133.

Thomas William Isaac et Znaniecki Florian, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique : récit de vie d'un migrant*, Chicago, 1919, Paris, Nathan,

Thrasher Frederic M, *The gang : a study of 1,313 gangs in Chicago*, 2nd rev. Chicago, University of Chicago Press.

Tucci Ingrid, Jossin Ariane, Keller Carsten et Groh-Samberg Olaf, 2013, « L'entrée sur le marché du travail des descendants d'immigrés : une analyse comparée France-Allemagne », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 3, p. 567.

Van de Velde Cécile, 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF/Le lien social.

Zalio Pierre-Paul, 2004, « Territoires et activités économiques », *Genèses*, n° 56, p. 4-27.

Fiche pratique n°1 : Comment trouver une personne pour faire un entretien, et comment formuler sa demande ?

Choix de la personne

L'identification de personnes à solliciter pour un entretien se fera d'abord en relation avec le thème d'enquête choisi, qui vous conduira à identifier des intermédiaires spécifiques de prise de contact (ex. entretien sur le militantisme → passer par une association, etc.). De façon générale, pour obtenir une réponse rapide dans le cadre de cet exercice, vous pouvez essayer de solliciter des personnes avec lesquelles vous avez un lien indirect/faible : par exemple, vous partagez la même activité (universitaire, sportive, culturelle, professionnelle ou autre) sans vous connaître directement ; vous pouvez également solliciter quelqu'un à partir de votre terrain d'observation ; ou encore passer par un intermédiaire (solliciter une connaissance de connaissance), en réfléchissant toutefois à l'impact de l'intermédiaire sur l'entretien. Dans tous les cas, il faut réfléchir à ce que vous allez dire avant de formuler votre demande d'entretien.

NB : Dans le cadre de cet exercice, les entretiens avec des proches (famille et amis) sont proscrits. Ceci pour plusieurs raisons, qui font que loin d'être une solution de facilité, l'entretien avec un proche est une source de difficultés : risque de timidité de votre part dans la conduite de l'entretien, risque d'implicite, refus d'objectiver, et finalement, risque de nuire à votre relation familiale ou amicale.

Formuler une demande d'entretien

La demande d'entretien pourra être formulée en face à face, par téléphone ou par mail, ou une combinaison de ces différents moyens de communication (ex. vous parlez de l'entretien à quelqu'un en face à face, puis après avoir obtenu un accord de principe, vous contactez cette personne par téléphone ou mail pour fixer un rendez-vous et donner des précisions sur l'entretien).

Que faut-il dire dans une demande d'entretien ? **Dans cet ordre** (attention : ne pas formuler la demande à proprement parler avant de s'être présenté et d'avoir présenté le cadre de la recherche) :

1. Vous présenter, et donner à la personne les éléments pertinents pour vous situer (par ex, si vous la contactez de la part de quelqu'un d'autre, c'est le moment de le mentionner).
2. Présenter rapidement en des termes simples le cadre de votre demande : par ex. « je suis étudiant en sociologie, et dans le cadre d'un cours de méthode, nous recueillons des témoignages de personnes sur leur parcours professionnel » (bien sûr, il faut adapter la formulation en fonction de chaque cas particulier).
3. Faire la demande d'entretien: par ex. « Accepteriez-vous de m'accorder une heure pour répondre à quelques questions sur ce thème ? »
4. Préciser en quoi consistera l'entretien : ce n'est pas comme répondre à un questionnaire, mais il s'agit d'un entretien plus long : il faut que la personne ait une bonne heure devant elle (idéalement plutôt 1h30/2h), et que ce temps soit uniquement consacré à l'entretien (il/elle ne pourra pas répondre à vos questions tout en faisant autre chose). Vous allez poser quelques questions auxquelles la personne répondra de façon très libre. Ce sera enregistré, mais utilisé de façon anonyme.

Si la personne exprime des inquiétudes par rapport à l'enregistrement de l'entretien, précisez que c'est un usage systématique en sociologie, que cela évite d'être tout le temps en train de prendre des notes. Dans le cadre de cet exercice, en cas de refus d'enregistrement, cherchez quelqu'un d'autre : votre entretien doit être enregistré (vous allez en faire ensuite une transcription littérale).

À partir de là, **deux possibilités** :

1- La personne accepte : bravo ! Il ne vous reste plus qu'à fixer la date et le **lieu de l'entretien**.

- Concernant la **date**, veillez au calendrier du cours. Attention : votre interlocuteur/trice doit pouvoir vous consacrer au moins une heure, idéalement plus.

- Concernant le **lieu**, privilégiez un endroit **silencieux** (pour permettre l'enregistrement), calme et **isolé**, c'est-à-dire où vous seul(e) entendez les propos de votre interlocuteur, pour lui permettre de s'exprimer plus librement. L'entretien peut par exemple se dérouler sur le lieu de travail, au domicile de la personne (veillez toutefois à votre propre sécurité : cf (Sharp et Kremer, 2006)). Si l'entretien a lieu dans un café, essayez de repérer à l'avance un café qui dispose d'un espace au calme, à une heure de faible affluence, et éloignez-vous du percolateur.

2- En cas de refus, essayez d'analyser le refus : notez dans votre journal de terrain les raisons invoquées, et si vous avez l'impression qu'il ne s'agit pas seulement d'un manque de disponibilité, analysez sociologiquement ce refus : par ex, pourquoi la personne ne se sent-elle pas « qualifiée » pour répondre à des questions sur ce thème ? Cette analyse peut éventuellement vous conduire à changer la formulation de votre demande en vue d'un meilleur succès auprès d'autres personnes.

Dans tous les cas, pensez à **adopter un registre de vocabulaire adapté à la personne que vous contactez** ; réfléchissez toujours à la manière dont vous allez être perçu (ex. des formules de politesse excessives peuvent avoir un effet contre-productif et conduire la personne à se sentir symboliquement « dominée » ; dans d'autres cas, elles sont nécessaires).

En vue de l'entretien, prenez note de toutes les informations que vous avez collectées sur votre interlocuteur avant votre premier contact, puis au moment de la prise du rendez-vous. Cela vous sera utile pour préparer l'entretien (prochaine étape : préparation de la grille d'entretien).

Fiche pratique n°2 : Préparer une grille/un guide d'entretien

La grille d'entretien est la liste des questions que vous souhaitez poser en entretien, ordonnées autour de quelques grands thèmes.

Une grille d'entretien se prépare en **deux temps**¹ :

- 1- Quelles sont les questions que je me pose ?**
- 2- Comment puis-je les traduire en questions à poser à mon interlocuteur ?**

Dans une **première étape**, on réfléchit aux questions que l'on se pose, à partir de la problématique générale de la recherche que l'on cherchera à décliner en des questions de plus en plus spécifiques (décomposer chaque thème en sous-thèmes). Il faut réfléchir si, parmi ces questions, certaines sont plus pertinentes pour la personne que l'on va interroger en particulier.

La **deuxième étape** va consister à passer de ces questions formulées en termes conceptuels, aux questions que l'on va poser directement à son interlocuteur. Ceci implique :

- De **traduire les questions en des termes intelligibles par l'interlocuteur**, c'est-à-dire d'abord **en termes non sociologiques**, et ensuite en des termes adaptés au registre de vocabulaire de son interlocuteur ;
- **Ne pas mettre la réponse dans la question** : cela signifie : **éviter les questions affirmatives, et dans la mesure du possible, ne pas faire de suggestions de réponse** (sinon on se retrouve dans la situation du questionnaire fermé);
- **Eviter l'imposition de problématique** : éviter de poser à l'interlocuteur des questions qu'il ne se pose pas, ou dans des termes qui ne correspondent pas aux siens.
- **Ordre des questions** : préparer les questions dans un **ordre logique**, éviter les coq-à-l'âne... **poser en premier les questions les moins gênantes**, celles qui vont mettre en confiance (souvent des questions factuelles). Si vous avez besoin de vérifier des hypothèses en risquant une forme d'imposition de problématique : gardez cela pour la fin (pour que ça n'influence pas le reste du discours).
- **Préparez soigneusement l'introduction de l'entretien et votre première question**
- Voir également les conseils donnés dans la fiche suivante sur la formulation des questions.
- **Prenez la peine** de lire, relire votre grille d'entretien et **de la mémoriser** (au cours de l'entretien, vous ne pourrez pas lire attentivement votre grille, mais tout au plus y jeter un coup d'œil).

Pour le jour de l'entretien, pensez à apporter votre grille d'entretien, une montre, un dictaphone (avec des piles de rechange), un cahier pour prendre des notes et un stylo (+ un de rechange en cas de panne), ainsi qu'une feuille séparée (ou laisser de l'espace sur la feuille qui contient la grille d'entretien) pour noter les relances à faire.

¹ À distinguer analytiquement, même s'ils sont souvent confondus concrètement quand on commence à réfléchir à sa grille : viennent simultanément à l'esprit des idées de questions concrètes à poser et des idées de problématique, d'hypothèse : il faut les distinguer (matériellement : faire deux colonnes).

Fiche pratique n°3 : La conduite de l'entretien

Introduction de l'entretien

Lorsque vous retrouvez votre interlocuteur le jour de l'entretien, commencez par lui rappeler le cadre de votre étude, le principe de l'entretien (vous avez prévu quelques questions mais la personne pourra élaborer à sa guise), le fait que celui-ci sera utilisé de façon anonyme dans votre recherche, et demandez l'autorisation de mettre en marche votre dictaphone avant de poser votre première question. Attention à ne pas laisser commencer l'entretien avant d'avoir mis en marche le dictaphone, car il sera plus difficile de le sortir ensuite. NB : pensez à tester votre dictaphone avant le jour J, et ayez avec vous des piles de rechange. Au moment où vous le sortez, prenez le temps de vérifier que l'enregistrement est bien enclenché quand vous mettez le dictaphone en marche, avant de le positionner près de votre interlocuteur. Evitez ensuite de le regarder et de le déplacer une fois l'entretien commencé, cela aidera votre interlocuteur à l'oublier.

Principe de semi-directivité

L'entretien que vous menez est **semi-directif** :

- « directif », parce que c'est vous qui invitez votre interlocuteur à s'exprimer sur les thèmes qui vous intéressent (que vous avez définis au préalable et/ou qui surgissent au cours de la discussion)
- « semi- » parce que vous n'enfermez pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre trop rigide. Au contraire, vous lui laissez la possibilité de développer et d'orienter librement son propos : votre entretien n'est pas un questionnaire (enchaînement de questions-réponses...) mais c'est plutôt une sorte de dialogue dont vous conservez en partie la maîtrise. Les thèmes que vous voulez aborder devront être intégrés dans le fil discursif de votre interviewé.

Ceci exige donc de vous **une attention soutenue et une écoute particulièrement active** !

Formulation des questions

- Posez des questions **claires**, c'est-à-dire courtes et simples (en utilisant un vocabulaire ordinaire)

- Il faut bien entendu laisser s'exprimer les représentations, mais vos efforts de relances et de questionnement porteront souvent **sur les pratiques**, puisque c'est ce qui "sort" le moins spontanément (même si cela ne correspond pas nécessairement à des réticences, mais plutôt à des habitudes dans la manière de s'exprimer) ; posez des questions concrètes.

- Pensez à **reposer la même question sous des formes différentes**, si vous n'obtenez pas de réponse suffisamment développée.

- Pensez à la **dimension évolutive**, la dimension du changement, pour chaque thème abordé.

- **Evitez l'imposition de problématique**

- Attention au **registre de vocabulaire** : ne pas employer des termes sociologiques

- **Ne pas poser plusieurs questions en une** (ex. "quand et comment ?"),

C'est la meilleure manière de ne pas avoir de réponse. Poser **UNE** question à la fois.

- Privilégiez le « comment » sur le « pourquoi » : « **comment ça se passe**/comment ça s'est passé » est notamment une formulation tout-terrain à garder en tête

Les techniques de relance

Les « relances » permettent à la fois d'accompagner la parole de la personne interrogée et de la pousser à approfondir sa pensée, tout en donnant au fur et à mesure des signes de compréhension (montrer que l'on comprend ce que la personne est en train de dire) :

- Essentiel et quasi constant dans l'entretien : les encouragements et incitations qui passent d'abord par des **signes corporels** : hochements de tête, sourire, signes d'approbation, prise de note (signe d'intérêt) ; « hmmm »; « oui, oui », « ah bon ! », « ah oui », « c'est sûr... » ...
- **Les demandes d'explication** : la meilleure : reprendre une citation : « quand vous dites... »; aussi : « qu'entendez-vous par ... ? », « que signifie... ? », « par exemple ? », « vous dites : «... », mais qu'est-ce que cela veut dire, pour vous, «... »...
- **Pensez à demander des exemples** dès que votre interlocuteur tient un propos général sur un thème qui vous intéresse.
- **Le jeu de la naïveté** : pour pousser la personne à expliciter ce qu'elle veut dire : une bonne solution est de passer par des voies détournées : « ça va vous paraître naïf comme question, mais... », « je vois ce que vous voulez dire, mais j'aimerais être sûr de bien comprendre... »
- **Les reformulations** : « ainsi selon vous... », « vous pensez donc que... », « si je comprends bien, vous... » : l'idée est de vérifier votre compréhension du propos sur le vif, tout en encourageant l'interviewé à approfondir ses propos, à aller plus loin.
- **La technique du reflet** : faire allusion aux attitudes de l'enquêté pour vérifier leur sens et le pousser à expliciter/approfondir : « cela semble vous déplaire », « vous n'avez pas l'air satisfait », « cela semble vous poser problème », « vous n'avez pas l'air convaincu »...

Le recours à la contradiction

L'attitude générale de l'enquêteur doit être une attitude d'écoute et d'empathie, donc **d'acquiescement tacite** avec la parole de l'interviewé. En même temps, l'enquêteur **ne doit pas exprimer son opinion** sur les propos tenus par l'interviewé, sur les questions qu'il aborde. L'entretien ne doit surtout pas devenir un débat d'idées. L'acquiescement est tacite, il ne doit pas devenir explicite. Il y a toujours un juste équilibre à trouver entre distance et empathie.

Donc, en général, **la contradiction est à éviter**. Si toutefois elle vous paraît nécessaire, elle doit être maniée avec beaucoup de précaution, car il y a un risque de placer l'enquêté sur la défensive. Une bonne stratégie consiste à faire **un usage détourné** de la contradiction: « je vais me faire l'avocat du diable, mais... », ou : « est-ce que certaines personnes vous disent pas que... », ou : « est-ce qu'on ne vous reproche pas des fois de... ». Autre idée : si vous doutez de la réalité du discours, demander des exemples concrets.

La gestion des silences

Vous aurez l'impression que les silences durent une éternité et vous serez tenté de parler pour éviter de rompre l'interaction. En réalité, les silences sont plus faciles à supporter pour votre interlocuteur que pour vous : il se laisse aller à ses pensées, il peut penser à quelque chose sans oser le dire, ou il cherche les mots adéquats pour le dire. Ainsi, même s'il est tentant de rompre le silence, il faut s'efforcer d'attendre un peu (un truc : compter 10 secondes dans votre tête...). La coupure des silences est le défaut fréquent des premiers entretiens. Il faut respecter le rythme de réflexion de l'enquêté, lui laisser des temps de réflexion sans parole ; et réciproquement, vous pouvez avoir besoin de temps pour faire le point sur vos question/absorber ce qui a été dit.

La prise de notes

De même que la prise de notes en situation d'observation, la prise de note pendant l'entretien doit se faire de façon équilibrée et attentive aux réactions de votre interlocuteur.

Elle est utile pour plusieurs raisons :

- D'abord pour suivre les propos de votre interlocuteur : notez les questions qui vous viennent à l'esprit lorsqu'il parle, les **relances** possibles (pour éviter de l'interrompre et d'oublier vos idées), notez également les thèmes déjà abordés (vous pouvez aussi, plus simplement, cocher les questions abordées sur votre grille d'entretien)
- Certains éléments sont difficilement audibles au moment de la transcription de l'entretien (notez tous les **noms propres**, les **dates**, les **abréviations**,...)
- La prise de note aidera à la rédaction du premier portrait de l'enquêté en sortie d'entretien.

Toutefois, veillez à **ne pas prendre trop de notes**, notamment parce qu'en prenant des notes, vous **perdez le contact visuel**, qui est important pour une relation de confiance.

La fin de l'entretien

Lorsque vous avez le sentiment que tous les points qui vous intéressent ont été abordés (ou dans certains cas, lorsque la fin de l'entretien approche par manque de temps), ajoutez une phrase pour **vous assurer que l'enquêté n'a plus rien à ajouter** : « y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez aborder ? », « est-ce que vous avez dit tout ce qui vous semblait important ? ». Remerciez la personne pour le temps et la confiance qu'elle vous a accordés, et demandez-lui si vous pouvez la recontacter en cas de questions complémentaires/points à éclaircir, ou éventuellement pour un nouvel entretien si la recherche le justifie.

L'entretien comme situation d'observation

Si vous êtes **au domicile** de la personne, vous pouvez faire un **travail d'observation de l'environnement**, de la pièce dans laquelle se déroule l'entretien, mais aussi plus largement, du quartier dans lequel réside votre interlocuteur.

Dans tous les cas, l'entretien doit être pris comme une situation d'observation. Faites-vous l'observateur de la situation d'entretien, en prêtant une **attention particulière aux évolutions de l'interaction** : à quel moment votre interlocuteur se sent-il plus à l'aise ? est-ce que cela correspond aussi à un thème de la discussion qui lui tient particulièrement à cœur ? ou plutôt aux évolutions de l'ambiance créée par la situation d'entretien (moments de malaise : quand ? maladresse de la question ? thème délicat ?). Tous ces éléments pourront être utilisés dans l'analyse méthodologique de l'entretien.

Fiche pratique n°4 : La prise de notes en sortie d'entretien

La prise de note est tout aussi essentielle pour l'entretien que pour l'observation. Tous les éléments préalables à l'entretien doivent être pris en notes (recherche d'interviewés, modalités de prise de contact, réactions, planification de l'entretien). Après l'entretien et avant d'amorcer la transcription (fiche suivante), plusieurs choses sont importantes à noter :

- les informations précieuses dites **hors enregistrement, avant et après**.
- les **attitudes corporelles** et leur évolution : les attitudes prises par l'enquêté (air étonné, perplexe...), sa posture et son évolution (exemples : bras croisés au début, mains ouvertes à la fin...)
- décrire **le cadre de l'entretien** : décrire les lieux, et notez la situation dans laquelle a eu lieu l'entretien : de part et d'autre d'un bureau, en face-à-face, trois-quarts face, côte à côte sur un canapé, etc.
- analyser **l'interaction enquêteur/enquêté** : le cadre de l'interaction a-t-il été facile à maintenir ? Ou difficile ? Pourquoi ? quelle était l'ambiance ? mise en confiance de l'enquêté réussie ? ou non ? à quels moments ?...
- notez à chaud **vos premières impressions** qui se dégagent de l'entretien : raté, réussi ? Thème général ? Révélation importante ? Impressions au sens large...
Vous serez éventuellement surpris du décalage entre ces premières impressions et les conclusions que vous tirerez de la retranscription littérale de l'entretien.

Si vous n'avez pas le temps de transcrire votre entretien dans la foulée, prenez au moins le temps de rédiger un **portrait** de l'enquêté à partir des notes que vous avez prises : trajectoire, grandes thématiques de l'entretien, commentaires méthodologiques utiles pour les entretiens suivants.

Fiche pratique n°5 : La transcription de l'entretien

Le premier intérêt d'avoir un enregistrement de l'entretien est que cela permet de dépasser les " impressions " qu'on a à l'issue de l'entretien, qui peuvent être fondées sur quelques moments marquants ne correspondant pas nécessairement à l'essentiel de ce qui a été dit (on est souvent marqué par des détails, des gaffes qu'on a pu faire...). L'enregistrement permet de pallier cette dimension émotionnelle de l'entretien.

Deuxième intérêt : l'enregistrement permet de faire ressortir la **parole exacte** de l'enquêté, contre l'interprétation immédiate qu'implique la prise de notes.

Enfin, le fait d'avoir des citations fidèles de la parole des interviewés vous servira de **preuve** dans votre analyse sociologique de l'entretien.

Pour cela, l'entretien doit être **transcrit**, c'est-à-dire que vous allez taper, à l'ordinateur, mot à mot tout ce qui a été dit par votre interviewé et par vous-même lors de l'entretien. Avant de transcrire votre entretien, regardez quelques exemples d'articles écrits à partir d'entretiens (cf biblio au début de ce support) pour avoir une idée plus précise du type d'écriture qu'implique la transcription.

Le premier principe essentiel de la transcription d'un entretien sociologique est la **fidélité au discours tenu** : chaque mot prononcé doit être transcrit, aucun mot ne doit être remplacé par un autre, et aucun mot ne doit être ajouté. Il faut faire figurer les hésitations (notamment à l'aide des "..."), les mots ébauchés, les soupirs, les silences.

Il s'agit toutefois de faire un bon usage de toutes ces précisions afin qu'elles restent significatives et que la transcription soit facilement lisible². **On pourra par exemple limiter la transcription des tics de langage tels que** " euh... ", « ben », « bah », " bon... ". Par exemple, si l'enquêté fait très souvent des pauses (parle lentement), on peut le préciser une fois pour toutes, et mettre des " ..." uniquement aux endroits où il hésite particulièrement, sinon rien ne permettra alors d'identifier ces moments où il hésite plus que d'autres.

Donnez au début du compte-rendu, puis au fur et à mesure, entre crochets ([]), des précisions concernant « la voix, la prononciation (notamment dans ses variations socialement significatives), l'intonation, le rythme (chaque entretien a son tempo particulier qui n'est pas celui de la lecture), le langage des gestes, de la mimique et de toute la posture corporelle, etc.³ ». On en perd une partie dans le passage de l'oral à l'écrit, mais on peut aussi limiter les pertes, en indiquant au fur et à mesure entre crochets les changements de rythme, les gestes, l'intonation (exemple : " ironique, étonné "), l'attitude corporelle, etc.

La transcription à proprement parler devra être précédée d'un **chapeau indiquant le contexte** (attention : à distinguer de l'analyse) : présentation sociale de l'interviewé, contexte de l'entretien (description du cadre matériel de l'entretien), déroulement et dynamique de l'entretien, relation enquêteur - enquêté, éventuellement spécificité de cet entretien.

Pendant la transcription, **des idées d'analyse** vous viendront à l'esprit : notez-les systématiquement dans votre journal de terrain.

² Sur le dilemme entre fidélité au discours et lisibilité dans la transcription, cf P.BOURDIEU, « Comprendre », in BOURDIEU, P.(dir.) (1993). *La misère du monde*, Paris: Seuil, p.1416.

³ Ibid., p.1416-1417.

Attention : la transcription est un travail long : compter jusqu'à 8 heures de transcription pour une heure enregistrée pour des débutants sur le clavier, et 5 à 6 heures pour les confirmés... mais qui sera d'autant plus fécond qu'il sera mené **minutieusement**.

Ne tardez pas à faire la transcription de vos entretiens ! (si possible, la prévoir les jours qui suivent directement l'entretien).

Fiche pratique n°6 : Conseils pour la rédaction du compte-rendu individuel d'entretien (portrait)

Le compte-rendu individuel d'entretien attendu dans le cadre de ce cours doit être centré sur l'entretien que vous avez réalisé individuellement (indépendamment du travail de groupe). Il devra comprendre les éléments suivants :

- une introduction
- une analyse méthodologique de l'entretien
- une analyse sociologique de l'entretien
- une conclusion

NB : la transcription intégrale de l'entretien est indispensable à l'analyse, mais elle ne figurera pas dans le compte-rendu.

Longueur maximale du compte-rendu : 20 000 signes (espaces compris, sans compter la grille d'entretien et les 3 pages de transcription en annexe)

Introduction

L'introduction doit comprendre une présentation du thème de l'enquête, une présentation rapide de l'enquêté et une présentation rapide de la « tonalité » générale de l'entretien, tant sur le plan méthodologique (ex. entretien marqué par une asymétrie particulièrement forte dans la relation d'enquête, entretien difficile/facile à réaliser) que sur le plan sociologique (annonce des grands thèmes dont vous allez traiter dans l'analyse sociologique et, le cas échéant, d'une thématique générale qui unifie ces thèmes dont vous allez traiter (ex. l'expérience de la mobilité sociale, la « double absence⁴ » d'un migrant, etc.).

Analyse méthodologique de l'entretien

Cette analyse méthodologique comprend plusieurs volets :

1- Explicitation de la phase de préparation de l'entretien

- choix de l'enquêté : comment on a choisi cette personne, quelles informations on avait sur elle avant l'entretien, et quel était le degré de proximité initial, comment s'est faite la prise de contact (modalités, circonstances), les faux-pas éventuels...

- préparation de la grille d'entretien : inscription dans un groupe et grille individuelle (à insérer en annexe)

2- Analyse de la relation d'enquête

Caractérisation générale des différences sociales entre enquêteur/trice et enquêté.e (âge, classe sociale, sexe, niveau de diplôme, autres variables pertinentes en relation avec le thème de l'enquête (ex. militant, sportif, etc.)). Quel(s) rapport(s) de force pouvait-on dès lors attendre dans l'entretien (indices : interviewé intimidé, ou au contraire facilité à parler, maîtrise plus ou moins bonne de la conduite de l'entretien...) ? Quels effets ces différences ont-elles effectivement eu en pratique ? Quel(s) rôle(s) poussent-elles l'enquêté à jouer ? (ex

⁴ Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris: Seuil - Liber.

vous pouvez donner des exemples de signes d'un rapport de pouvoir fondé sur l'âge, lorsque l'interviewé met en avant son expérience ou cherche à vous donner des leçons de vie...)

Comment votre enquêté était-il susceptible de percevoir la relation d'enquête ? De vous percevoir ? (cf exemples donnés par D. Demazière dans les extraits étudiés en classe) Avez-vous des exemples (réactions à la présentation de l'enquête, commentaires en fin d'entretien) permettant de préciser cette lecture de la situation d'enquête par l'enquêté ?

La mise en confiance a-t-elle été réussie ? (cf indices : changements d'intonation, durée des réponses qui s'étend, modification de l'attitude corporelle...).

3- Analyse de votre conduite de l'entretien

L'idée dans cette sous-partie est de faire preuve, à partir de quelques exemples, de votre capacité à évaluer votre pratique d'enquête. Des commentaires sont attendus sur des points tels que la qualité de l'introduction de l'entretien, la justesse des questions, des relances, faux-pas éventuels, l'ordre des questions, l'évitement de l'imposition de problématique, la gestion des silences, les stratégies pour mettre en confiance votre enquêté... Donnez quelques exemples de bonnes et de moins bonnes formulations que vous avez pu avoir.

NB : L'entretien n'est jamais parfait, il y a toujours des gaffes, des passages du coq à l'âne, des impositions de problématique, etc. C'est normal, et d'autant plus pour un premier entretien. Mais ce cours aura atteint son objectif si vous êtes capable de repérer ces éléments à l'issue d'un entretien, afin d'en tirer des leçons et d'améliorer progressivement votre technique.

Analyse sociologique de l'entretien

Vous allez ensuite développer une analyse sociologique approfondie de votre entretien, qui comprendra deux parties de longueur inégale :

- un récit de la trajectoire de l'enquêté : reconstituez la trajectoire dans sa chronologie à partir des éléments fournis dans l'entretien
- une analyse sociologique autour de quelques grands thèmes saillants dans l'entretien (entre 2 et 4, à titre indicatif).

Rq : il est possible que la trajectoire en elle-même forme la trame des grands thèmes d'analyse, lorsque ceux-ci correspondent à une évolution chronologique.

NB : on ne développe pas toutes les pistes d'analyse, on en sélectionne quelques-unes.

Quelques conseils généraux pour la présentation de votre analyse sociologique :

1- Comme pour l'observation, il s'agira de **trouver le juste dosage entre empirie et théorie** : Pour l'entretien, cela revient à éviter les deux écueils que D. Demazière et C. Dubar ont identifié comme les postures « illustrative » et « restitutive »⁵ : illustrer des théories préalables au moyen d'entretiens décontextualisés, ou restituer des entretiens retranscrits en laissant au lecteur le soin d'en tirer quelque chose

Pour cet exercice, restez le plus près du texte possible, soyez avant tout attentifs à la parole échangée : il ne s'agit pas d'adopter une posture restitutive qui annule toute distance sociologique, mais de **faire une analyse proprement sociologique du détail du texte, en**

⁵ DEMAZIÈRE, D. et DUBAR, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Paris: Nathan.

analysant finement sur des extraits significatifs les mots choisis, les hésitations, le détail de l'interaction.

2- Adoptez une démarche démonstrative : c'est-à-dire :

- Pour chaque argument théorique, vous devez développer une illustration empirique – ce qui n'est pas synonyme d'une posture illustrative : en pratique, c'est souvent en cherchant des illustrations et en voyant qu'elles ne « collent » pas qu'on améliore sa théorie préalable ; soyez donc attentifs aux cas négatifs qui vous permettront d'affiner votre analyse, ou a minima de voir les limites éventuelles de votre interprétation.

Concrètement, cette démarche démonstrative implique que vous allez **citer** au fil de votre analyse des extraits d'entretiens, selon les modalités suivantes :

- mettre les extraits entre guillemets et en italiques
- pour les extraits d'une ou deux lignes, ne pas aller à la ligne avant et après; pour les longs extraits, aller à la ligne avec des retraits

Vous pourrez par ailleurs développer des commentaires plus centrés sur des **expressions particulières** (cf importance des termes utilisés).

Pour donner plus de poids à votre argumentation, pensez à **dénombrer** : ayez le réflexe, quand vous vous apprêtez à écrire "fréquemment", "souvent", ou "pratiquement jamais", de **compter** les occurrences.

3 – Du bon usage des concepts :

Vous allez être amené à mobiliser des concepts sociologiques pour éclairer certains aspects ou certains phénomènes de votre terrain. Dans ce cas, de même que dans le compte-rendu d'observation, vous ne serez pas jugé sur l'abondance des concepts mobilisés, mais sur la rigueur et la pertinence de leur utilisation :

- rigueur : tout concept doit être clairement défini, et associé à un auteur et une référence précis.

- pertinence : il s'agit de bien justifier l'usage que vous faites de ce concept en lien avec votre terrain

4- distinguer les faits des interprétations : délicat dans le cas de l'entretien car l'entretien contient déjà différents niveaux de représentations, avant même vos propres interprétations. Donc bien distinguer ces différents niveaux : les pratiques de l'enquêté (ou ce que vous en savez), les représentations qu'il en a, ses représentations en général, et **l'analyse** que vous en faites. De façon générale, il s'agit de bien distinguer d'une part ce qui relève du discours de l'enquêté, et d'autre part ce qui relève de votre analyse.

5- L'analyse doit se faire en contexte :

Les extraits analysés doivent l'être en tenant compte du **contexte discursif** (à quel moment de l'entretien se situe l'extrait) et du **contexte social** (interaction enquêteur-enquêté) de l'entretien.

Contexte discursif : **exploiter la dimension temporelle de l'entretien** : comment un argumentaire, une position évolue au fil de l'entretien et pourquoi ? Pensez donc à situer vos analyses des extraits en tenant compte de la position de la citation dans le déroulement de l'entretien, et plus généralement des circonstances particulières dans lesquelles cette parole a

été tenue. Analysez donc aussi en quoi l'interaction enquêteur-enquêté influence le propos tenu : analyse méthodologique et analyse sociologique de l'entretien doivent faire l'objet de deux parties séparées dans le CR, mais l'analyse sociologique peut mobiliser des éléments relevant de l'analyse méthodologique (notamment analyse de la relation enquêteur-enquêté et de ses effets sur le discours produit).

6- Proscrire les jugements de valeur : attention : c'est souvent plus difficile en entretien qu'en observation. De même que pour l'observation, cela suppose d'explicitier (au moins pour soi) ses convictions, son rapport aux valeurs.

Quand vous avez terminé votre compte-rendu, **relisez-le** avec cette fiche en main !

EN ANNEXE de votre compte-rendu, merci de faire figurer :

- le guide d'entretien
- les trois premières pages de la transcription (interligne simple, Times 12)

Fiche pratique n°7 : Préparation des comptes rendus collectifs

Chaque groupe thématique doit préparer un compte-rendu collectif fondé sur l'analyse du corpus constitué par les entretiens réalisés individuellement. Il s'agit là de l'étape finale d'un travail collectif mené tout au long du module : réflexion commune sur les thématiques d'enquête, préparation collective du guide d'entretien, préparation d'un exposé collectif sur des textes sociologiques portant sur des enquêtes par entretiens biographiques sur la thématique retenue (ou une thématique proche). Le travail mené dans le cadre de la préparation du guide d'entretien, ainsi que les lectures sociologiques, devraient faciliter l'identification des thèmes d'analyse pour ce compte-rendu collectif.

Objectifs

Les **objectifs** du travail collectif sur les entretiens que vous avez réalisés et analysés individuellement sont :

Sur le plan de l'analyse sociologique, il s'agit de vous donner un aperçu du type d'analyse sociologique que l'on peut mener sur un corpus d'entretiens : analyse thématique transversale, montée en généralité sur les mécanismes sociaux à l'œuvre, construction de typologies. Même si l'usage que vous ferez de ces techniques dans le cadre de cet exercice sera probablement de portée restreinte, l'idée est de saisir le type de démarche intellectuelle qu'engage l'analyse de corpus, et en quoi celle-ci diffère de l'analyse centrée sur un entretien (portrait).

Sur le plan méthodologique, ce travail collectif est aussi une occasion d'échanges autour de vos expériences de la pratique de l'entretien : confrontation des ressentis quant à la conduite de l'entretien, des relations d'enquête vécues, des difficultés rencontrées... Au-delà des discussions que vous aurez sur ces sujets, la lecture croisée (ne serait-ce que partielle) de vos transcriptions peut être très utile.

Organisation du travail:

1. Tour de table : présentation des entretiens individuels : chaque personne, en s'appuyant son CR d'entretien individuel, prend la parole au moins 5 mn **sans interruption** (les autres l'écoutent et notent leurs commentaires et questions sans intervenir) sur :

- a. Présentation générale de l'enquête.
- b. Grands thèmes d'analyse qui émergent (ces thèmes peuvent correspondre à des thèmes déjà présents dans la grille d'entretien, à des thématiques qui ont émergé de l'analyse de contenu, et/ou à des processus sociaux plus généraux illustrés par l'entretien (caractérisation de l'ensemble de la trajectoire)) : développer ce que l'entretien apporte par rapport à chacun de ces thèmes. Les autres membres du groupe doivent prendre des notes sur ce point (lister les thèmes et les principales conclusions).

2- Compilation et sélection des thèmes d'analyse

A partir des notes prises sur toutes les interventions individuelles, dresser la liste de l'ensemble des thèmes abordés. C'est à partir d'un travail **de sélection et d'organisation** à partir de cette liste de thèmes que vous allez construire l'analyse qui fera l'objet du CR collectif. Sélection, car vous n'allez pas reprendre dans le compte-rendu l'ensemble des thèmes abordés dans tous les entretiens. Organisation, car la mise en commun va vous conduire à regrouper, hiérarchiser vos thèmes et à monter en généralité à partir de ceux-ci.

Plusieurs démarches peuvent être combinées (ou utilisées de façon exclusive) :

- un même thème est transversal à plusieurs entretiens, et devient une des thématiques de l'analyse. La **comparaison** des différentes modalités de ce thème selon les entretiens permet de monter en généralité : soit en identifiant des similitudes d'un entretien à l'autre, signes d'un processus social sous-jacent identique, soit en exploitant l'analyse des différences entre les modalités d'un thème d'un entretien à l'autre : la montée en généralité passera alors par l'élaboration d'une **typologie**, permettant de rendre compte de cette diversité. Vous pouvez ensuite chercher à **expliquer** sociologiquement les différences constatées à partir des éléments que vous avez dans l'entretien.

- des thèmes différents émergeant de différents entretiens peuvent être regroupés sous une thématique plus générale, dont les différents entretiens illustrent différentes modalités.

- les trajectoires étudiées viennent répondre dans leur ensemble à une question commune, et une typologie globale peut être construite à partir des entretiens (plusieurs textes présentés en exposés relèvent de cette démarche). Dans ce cas l'analyse développée dans le CR sera construite autour de la présentation de cette typologie. Attention : il ne s'agit pas de simplement raconter l'histoire de l'interviewé 1, puis celle de l'interviewé 2, mais bien de construire une typologie, donc un schéma théorique, à partir de leurs expériences. Selon les préceptes wébériens, les différents idéaux-types composant la typologie pourront être construits par accentuation de certains traits de la réalité empirique en fonction de la question de recherche.

A l'issue de cette étape, vous aurez défini l'objet de votre compte-rendu : quelques (entre 2 et 4) thématiques à partir desquelles vous avez décomposé le thème général de votre groupe, ou bien une typologie répondant à la question d'ensemble posée collectivement.

3- Identification des extraits d'entretiens correspondants et raffinement de l'analyse

Alors que l'étape précédente d'élaboration théorique vous a conduits à prendre de la distance par rapport à vos transcriptions, vous allez dans cette étape revenir à celles-ci outillés des lunettes que vous vous êtes construites au point précédent. Avec cette focale plus restreinte (2-3 thèmes, une question d'ensemble), vous allez relire vos entretiens pour :

- Tester la robustesse de votre analyse et amender/affiner vos catégories : cela suppose de **rechercher activement les cas négatifs**, les passages qui contredisent votre analyse, pour affiner celle-ci à l'épreuve de ces contradictions

- Identifier les passages qui pourraient être cités dans le CR final, ceux qui vous ont été les plus utiles pour construire votre analyse.

Rédaction du compte-rendu collectif :

Le compte-rendu collectif doit comprendre :

- Une introduction présentant :

- La thématique générale du groupe

- Les points plus précis qui vont faire l'objet de l'analyse sociologique dans le compte-rendu en relation avec cette thématique générale

- Les interviewés (profil général, en deux-trois lignes chacun)

- Un développement construit autour des grandes thématiques (ou des grands types si l'analyse prend la forme d'une typologie en réponse à une question globale commune). De la même manière que pour le CR individuel, l'argumentation doit prendre la forme d'une démonstration appuyée sur des extraits des différents entretiens (préciser le pseudo à la fin de chaque citation)

- Une conclusion reprenant les principaux apports de l'analyse, soulignant ses limites et ouvrant sur des pistes d'enquête et d'analyse complémentaires.

Longueur maximale du CR : 30 000 signes espaces compris.